

Séance ordinaire du 7 juillet 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi sept juillet deux mille vingt à neuf heures vingt-huit, par visioconférence et au 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, David Chabot, directeur du Bureau de la mairie, Geneviève Côté, directrice adjointe et attachée de presse du Bureau de la mairie, Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2020-07-31

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 7 juillet 2020.

CE-2020-07-32

Ratification d'un mandat confié à un cabinet d'avocats pour des services professionnels

[Document d'aide à la décision DAJSC-2020-004](#)

Il est résolu de ratifier le mandat confié à Tremblay Bois Mignault Lemay dans le cadre d'une contestation règlementaire par la Société québécoise des infrastructures (anciennement par Cominar).

CE-2020-07-33

Aide financière à la Société canadienne de la sclérose en plaques, section Chaudière-Appalaches

[Document d'aide à la décision GRE-2020-027](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à la Société canadienne de la sclérose en plaques, section Chaudière-Appalaches, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2020-07-34

Financement de la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour le remplacement de glissières et de stabilité du talus en face du 1033, chemin des Îles (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision GEN-2020-031](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la fourniture de services professionnels pour le remplacement de glissières et de stabilité du talus en face du 1033, chemin des Îles (secteur Lévis) au montant maximal de 300 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

CE-2020-07-35**Financement de la dépense relative aux services professionnels pour la réalisation des études préliminaires et la préparation des plans et devis de la canalisation du ruisseau Rouge (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-068](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux services professionnels pour la réalisation des études préliminaires et la préparation des plans et devis de la canalisation du ruisseau Rouge, sous les terrains situés au 95, route du Président-Kennedy (secteur Lévis) au montant maximal de 150 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

CE-2020-07-36**Financement de la dépense relative aux travaux d'aménagement de la piste cyclable en bordure de la rue de Bernières (secteur Saint-Nicolas) située entre la rue des Frênes (secteur Saint-Rédempteur) et la rue du Sous-Bois (secteur Saint-Nicolas), l'ajout d'éclairage sur cette rue, ainsi que pour l'ajout d'une traverse piétonne sécuritaire**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-069](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux d'aménagement de la piste cyclable en bordure de la rue de Bernières (secteur Saint-Nicolas) située entre la rue des Frênes (secteur Saint-Rédempteur) et la rue du Sous-Bois (secteur Saint-Nicolas), l'ajout d'éclairage sur cette rue, ainsi que pour l'ajout d'une traverse piétonne sécuritaire au montant maximal total de 180 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

CE-2020-07-37**Financement de la dépense relative à l'achat et à l'installation de modules lamellaires**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-078](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'achat et à l'installation de modules lamellaires au montant maximal de 75 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-04.

CE-2020-07-38**Financement de la dépense relative à la réalisation des travaux de voirie, qui se sont ajoutés aux travaux de réfection du mur de soutènement, ainsi qu'à l'acquisition de parcelles de lots permettant de régulariser les titres de propriété de la Ville à l'endroit des travaux (chemin des Sternes, secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-079](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la réalisation des travaux de voirie, qui se sont ajoutés aux travaux de réfection du mur de soutènement, ainsi qu'à l'acquisition de parcelles de lots permettant de régulariser les titres de propriété de la Ville à l'endroit des travaux (chemin des Sternes, secteur Saint-Nicolas) au montant maximal de 180 000 \$, à même le règlement d'emprunt

RV-2017-16-61.

CE-2020-07-39

Financement de la dépense relative aux travaux d'aménagement au parc de la Rivière-Étchemin

[Document d'aide à la décision GEN-2020-080](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux d'aménagement au parc de la Rivière-Étchemin au montant maximal de 115 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

CE-2020-07-40

Financement de la dépense relative aux travaux de climatisation du Centre Paul-Bouillé

[Document d'aide à la décision GEN-2020-081](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de climatisation du Centre Paul-Bouillé au montant maximal de 35 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

CE-2020-07-41

Financement de la dépense relative aux travaux extérieurs du parc de l'hôtel de ville

[Document d'aide à la décision GEN-2020-082](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux extérieurs du parc de l'hôtel de ville au montant maximal de 300 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

CE-2020-07-42

Financement de la dépense relative à la réfection de la piste cyclable sous le viaduc du Canadien national (secteur Charny)

[Document d'aide à la décision GEN-2020-083](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la réfection de la piste cyclable sous le viaduc du Canadien national (secteur Charny) au montant maximal de 264 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

CE-2020-07-43

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation du 15 juin 2020

[Document d'aide à la décision INC-2020-007](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation tenue le 15 juin 2020, est déposé, à titre d'information.

CE-2020-07-44**Financement de la dépense additionnelle relative à la réhabilitation de la conduite unitaire de la rue Baribeau (secteur Lévis) et de la conduite pluviale de la rue Denis-Garon (secteur Saint Étienne de Lauzon), attribution de contrat et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2020-095](#)

Il est résolu :

- de financer la dépense additionnelle relative à la réhabilitation de la conduite unitaire de la rue Baribeau (secteur Lévis) et de la conduite pluviale de la rue Denis-Garon (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) au montant maximal de 110 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-04;
- d'attribuer le contrat pour la réhabilitation de la conduite unitaire rue Baribeau (secteur Lévis) et de la conduite pluviale rue Denis-Garon (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) (appel d'offres 2020-50-47), à Allen entrepreneur général inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 546 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter les travaux.

CE-2020-07-45**Modification du contrat pour la collecte et le transport des matières recyclables**

[Document d'aide à la décision APP-2020-098](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la collecte et le transport des matières recyclables (appel d'offres 2015-50-59, projet A, option A1), attribué par la résolution CV-2015-08-30, au montant de 841 556,25 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2020-098, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2020-07-46**Modification du contrat pour la collecte et le transport des matières recyclables**

[Document d'aide à la décision APP-2020-099](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la collecte et le transport des matières recyclables (appel d'offres 2015-50-59, projet A, option A2), attribué par la résolution CV-2015-08-30, au montant de 473 895,03 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2020-099, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2020-07-47**Modification du contrat pour la collecte et le transport des matières**

compostables**[Document d'aide à la décision APP-2020-100](#)**

Il est résolu de modifier le contrat pour la collecte et le transport des matières compostables (appel d'offres 2015-50-47, projet A), attribué par la résolution CV-2015-07-48, au montant de 1 542 274,50 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2020-100, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2020-07-48**Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison de fonds de filtre pour l'usine de production d'eau potable du secteur Charny****[Document d'aide à la décision APP-2020-106](#)**

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison de fonds de filtre pour l'usine de production d'eau potable du secteur Charny (appel d'offres 2020-50-39), à Anthratech western inc. (AWI), pour une dépense estimée à 653 268,23 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2020-07-49**Option de renouvellement du contrat pour la fourniture de services professionnels d'experts en sinistre****[Document d'aide à la décision APP-2020-107](#)**

Il est résolu d'exercer la deuxième option de renouvellement d'une année prévue au contrat pour la fourniture de services professionnels d'experts en sinistre, pour une dépense estimée à 124 200 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux termes et conditions de l'appel d'offres 2018-55-43 et à la soumission produite par l'adjudicataire.

CE-2020-07-50**Modification du contrat pour l'entretien ménager de divers bâtiments de la Ville****[Document d'aide à la décision APP-2020-109](#)**

Il est résolu de modifier le contrat pour l'entretien ménager de divers bâtiments de la Ville (appel d'offres 2019-50-28, pour les groupes 2, 4, 6, 8, 11 et 20), attribué par la résolution CV-2019-04-57, au montant de 361 622 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2020-109, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2020-07-51**Vente d'une propriété superficière sur une partie du lot 2 295 763 du cadastre du Québec (chemin Ville-Marie, secteur Pintendre)****[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-033](#)**

Il est résolu de présenter au propriétaire du lot 2 296 002 du cadastre du Québec la promesse de vente par propriété superficière d'une partie du lot 2 295 763 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-033, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-07-52

Échange d'une partie du lot 6 285 697 du cadastre du Québec contre une partie du lot 2 356 630 de ce cadastre (rue de Courchevel, secteur Saint-Romuald) et confirmation relative à l'utilisation de parties de lots

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-035](#)

Il est résolu :

- d'accepter la promesse d'échange d'une partie du lot 2 356 630 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 85,4 mètres carrés, contre une partie du lot 6 285 697 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 68 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-035, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document donnant plein effet à la présente, les frais relatifs à cette transaction à être partagés à parts égales entre la Ville et le propriétaire du lot 6 285 697 de ce cadastre;
 - de décréter que la partie du lot 6 285 697 de ce cadastre est affectée à l'utilité publique et que la partie du lot 2 356 630 de ce cadastre, d'une superficie approximative de 85,4 mètres carrés, n'est plus affectée à l'utilité publique, le tout conditionnellement à l'échange.
-

CE-2020-07-53

Financement de la dépense additionnelle relative aux travaux pour la construction du bassin de rétention du ruisseau Sans-Nom (chemin des Forts, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision GEN-2020-072](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative aux travaux pour la construction du bassin de rétention du ruisseau Sans-Nom (chemin des Forts, secteur Lévis) au montant maximal de 597 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-04.

CE-2020-07-54

Nomination du chef du Service de la réalisation de projets d'infrastructures à la Direction du génie et des biens immobiliers

[Document d'aide à la décision GCH-2020-062](#)

Il est résolu de nommer monsieur Dany Lachance au poste cadre, classe 6, échelon 9, de chef du Service de la réalisation de projets d'infrastructures à la Direction du génie et des biens immobiliers et aux autres conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville de Lévis.

CE-2020-07-55**Contrat de travail à intervenir avec un contremaître au Service des travaux publics de la Direction des infrastructures**

[Document d'aide à la décision GCH-2020-065](#)

Il est résolu de conclure le contrat de travail à intervenir avec un contremaître au Service des travaux publics de la Direction des infrastructures et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et ce, rétroactivement au 29 juin 2020.

CE-2020-07-56**Lettres d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927 SCLFP**

[Document d'aide à la décision GCH-2020-066](#)

Il est résolu d'autoriser les lettres d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927 SCLFP, concernant des membres du personnel de la Direction du génie et des biens immobiliers et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-07-57**Bail à intervenir avec Regart, centre d'artistes en art actuel concernant un local situé au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 5998, rue Saint-Laurent (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-084](#)

Il est résolu de conclure le bail à intervenir avec Regart, centre d'artistes en art actuel concernant un local situé au rez-de-chaussée de l'immeuble situé au 5998, rue Saint-Laurent (secteur Lévis), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2020-084, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-07-58**Baux à intervenir avec Tz mobile 20 inc., Les chocolats favoris inc., 9211-4958 Québec inc. et 9291-7038 Québec inc., concernant l'utilisation de deux parcelles du lot 2 434 891 du cadastre du Québec, pour l'exploitation de quatre camions de cuisine sur le quai Paquet**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-071](#)

Il est résolu de conclure les baux à intervenir avec Tz mobile 20 inc., Les chocolats favoris inc., 9211-4958 Québec inc. et 9291-7038 Québec inc., concernant l'utilisation de deux parcelles du lot 2 434 891 du cadastre du Québec, pour l'exploitation de quatre camions de cuisine sur le quai Paquet, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision DEV-2020-071, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2020-07-59

Modification de la résolution CE-2019-09-83 « Cession d'une servitude sur une partie du lot 4 207 767 du cadastre du Québec et intervention à l'acte de servitude entre Hydro-Québec, Bell Canada et le propriétaire du lot 2 431 591 de ce cadastre (rue St-Omer, secteur Lévis) »

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-025](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2019-09-83 « Cession d'une servitude sur une partie du lot 4 207 767 du cadastre du Québec et intervention à l'acte de servitude entre Hydro-Québec, Bell Canada et le propriétaire du lot 2 431 591 de ce cadastre (rue St-Omer, secteur Lévis) » par :

- le remplacement, au premier paragraphe du premier alinéa, des mots « approximative de 21,2 » par les mots « de 63,3 »;
- le remplacement, au premier paragraphe du premier alinéa, des mots « le plan annexé à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-052 » par les mots « la description technique préparée par monsieur Pierre Grégoire, arpenteur-géomètre, en date du 30 mars 2020, sous le numéro 11 280 de sa minute, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-025 ».

CE-2020-07-60

Demande d'aide financière d'organismes promoteurs d'évènements annulés en raison de la pandémie de la COVID-19

[Document d'aide à la décision DEV-2020-085](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville de donner suite aux recommandations formulées à la fiche de prise de décision DEV-2020-085, concernant la demande d'aide financière d'organismes promoteurs d'évènements annulés en raison de la pandémie de la COVID-19.

CE-2020-07-61

Aide financière à Le filon

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2020-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière non-récurrente de 5 850 \$ à Le filon, pour l'achat de matériel de protection pour trois jardins communautaires, ainsi que pour la mise en place d'un groupe d'achat de matériel de désinfection pour 40 organismes de la communauté afin de répondre aux normes sanitaires recommandées, à même le *Fonds de prévoyance destiné aux organismes ciblés pour les soutenir dans leur offre de services essentiels directs auprès des personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité*.

CE-2020-07-62

Aide financière spéciale à des organismes et abrogation de la résolution CE-2020-06-66 « Aide financière spéciale à des organismes »

[Document d'aide à la décision DEV-2020-079](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière spéciale aux trois organismes identifiés selon le montant recommandé à la fiche de prise de décision DEV-2020-079, et ce, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

Il est également résolu d'abroger la résolution CE-2020-06-66 « Aide financière spéciale à des organismes ».

CE-2020-07-63

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 40.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
